

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1871.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1872 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. VAN OUTRYVE D'YDEWALLE.

MESSIEURS,

Le budget des non-valeurs et des remboursements, pour l'exercice 1872, s'élève à 809,000 francs. Il présente donc une différence de 38,000 francs en moins sur celui de l'exercice 1871. Dans les sections, ce budget n'a soulevé aucune objection, et la section centrale, à l'unanimité des membres présents, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,

CH. VAN OUTRYVE D'YDEWALLE.

Le Président,

THIBAUT.

(1) Budget, n° 97, VII.

(2) La section centrale, présidée par M. THIBAUT, était composée de MM. TACK, VAN OVERLOOP, BIEBUYCK, HOUTART, VAN OUTRYVE D'YDEWALLE et KERVYN DE VOLKAERSBEKE.
